

# Communiqué de presse

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION : + 0,3 % EN MARS 1992

Calculé par le Service cantonal de statistique (SCS), l'indice genevois des prix à la consommation progresse de 0,3 % en mars 1992 et s'établit à 137,3 points (décembre 1982 = 100). Le taux annuel de renchérissement se fixe à 4,9 %, contre 5,5 % l'an passé à pareille époque. Depuis le début de l'année, la hausse des prix se chiffre à 1,4 %.

L'évolution de l'indice de ce mois est caractérisée par la hausse de l'alimentation et celle du groupe aménagement et entretien du logement. Sur une base annuelle, le taux de renchérissement remonte à 4,9 % en mars, contre 4,4 % le mois passé, en raison de la disparition de l'effet de base causé par l'évolution du prix des produits pétroliers consécutive à la guerre du Golfe. Cette augmentation du taux annuel présente donc un caractère largement technique et ne doit pas être interprétée comme une accélération du renchérissement. Au contraire, l'analyse détaillée de l'évolution des prix laisse entrevoir les prémices d'une décélération.

L'indice de l'alimentation progresse de 1,1 % en un mois (en un an : + 1,5 %); la hausse saisonnière des fruits en explique la plus grande part. Relevés trimestriellement, les prix augmentent de 0,6 % dans l'habillement (en un an : + 3,2 %) et de 2,0 % dans l'aménagement et entretien du logement (en un an : + 3,9 %). Dans ce groupe-ci, notons des hausses sensibles pour les meubles, plusieurs types d'appareil électro-ménager et les services de blanchisserie et réparation.

La baisse du mazout (- 5,3 %) se répercute sur le groupe chauffage et éclairage (en un mois : - 2,5 %; en un an : - 1,2 %) et celle de l'essence (- 0,3 %) - à peine - sur les transports et communications (en un mois : - 0,0 %; en un an : + 5,4 %).

Dans le groupe santé et soins personnels (+ 0,0 %; en un an : + 9,2 %), quelques mouvements de prix de faible amplitude et de sens opposé se compensent.

Indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) en mars 1992

Groupes de dépenses	Pondérations en %	Indices en points	Variations en % par rapport	
			au relevé précédent	à l'année précédente
Indice général	100	137,3	0,3	4,9
Alimentation	21	134,7	1,1	1,5
Boissons et tabacs	5	128,3	///	2,5
Habillement	7	138,1	0,6	3,2
Loyer	18	163,8	///	8,0
Chauffage et éclairage	5	78,0	- 2,5	- 1,2
Aménagement et entretien du logement	6	129,5	2,0	3,9
Transports et communications	14	126,5	- 0,0	5,4
Santé et soins personnels	8	139,5	0,0	9,2
Instruction et loisirs	16	143,4	///	5,6

Le symbole /// signifie que les prix n'ont pas été relevés au cours du mois sous revue.

Anciens indices généraux : (septembre 1977 = 100) 168,8; (septembre 1966 = 100) 287,3

Renseignements : tél. 787 67 44; répondeur automatique : tél. 787 67 67

SCS/23 mars 1992